

MARÉCHAL MONCEY (1754-1842)

Valeur : 0,80 F + 0,20 F

Couleurs : violet, brun, bistre

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par Claude ANDRÉOTTO

Format vertical 22 x 36
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 22 mai 1976, à PARIS et PALISE (Doubs);
générale, le 24 mai 1976.

Le nom du maréchal Moncey reste attaché, plus qu'aux campagnes napoléoniennes, à l'histoire d'une grande époque de la Gendarmerie française.

Bon-Adrien Jeannot était né en 1754, dans le Doubs actuel, à Palise, où il acheta la terre de Moncey après son entrée dans les armées royales.

Sa famille était de cette ancienne bourgeoisie mêlée de petite noblesse qui fut la cheville ouvrière de la Révolution, vit dans l'Empire la conciliation de ses deux tendances : l'égalitarisme et la tenue sociale, et sut, en servant les régimes successifs, garder la même droiture de caractère.

C'est ainsi que le capitaine de l'Ancien Régime fut, en 1793, promu chef de bataillon, et tout de suite général de brigade, puis de division.

Bonaparte, qui faisait grand état de ses qualités, lui confia, le 12 Brumaire an X, la délicate mission de réprimer le brigandage sévissant en France et aux Armées, avec le titre et les fonctions d'inspecteur général de la gendarmerie.

A ce poste, qu'il occupa pendant 12 ans, Moncey s'employa à fondre les particularismes de l'ancienne maréchaussée. Il y a mieux : ses instructions trouvent

le ton juste pour définir à ses hommes « l'honnêteté qui tempère la rigueur », et « la force morale qui fait naître la considération ».

Tel est bien l'essentiel de l'œuvre de Moncey, nommé en 1804 maréchal d'Empire, d'avoir définitivement organisé cette Arme (le mot est de lui) en un corps cohérent et solide au service de la Nation.

La suite de cette longue existence est plus anecdotique, mais conforme à ce que nous savons de la droiture de l'homme. Après une belle défense de la barrière de Clichy, en 1814, il fut maintenu en ses fonctions par Louis XVIII, qui le nomma aussi Pair de France.

Pourtant, son refus de présider le Conseil de guerre qui devait juger le maréchal Ney le fit destituer et incarcérer à Ham. Rétabli ensuite en ses dignités, il participa en 1823 à l'expédition d'Espagne.

Des attentions du sort, significatives avec le recul de l'Histoire, marquèrent les dernières années du maréchal Moncey : c'est le fils de Philippe-Égalité qui le nomma en 1833 Gouverneur des Invalides, et c'est en cette qualité qu'il y reçut en 1840 les cendres de Napoléon, avant de mourir en 1842, à l'âge de 88 ans.

